

Pour que vos courriers électroniques restent confidentiels

En collaboration avec Health Info Net (HIN), la SSO lance une offre à ses membres pour que leurs **communications électroniques** soient **conformes à la protection des données**. En effet, les courriels non cryptés peuvent facilement être captés ou volés par des tiers non autorisés.

Texte: Andrea Renggli, rédactrice SDJ; photo: Fotolia

Celui qui envoie un courriel ne voudrait partager son contenu qu'avec son destinataire. Tout message électronique normal, non crypté, n'est toutefois pas plus confidentiel qu'une carte postale envoyée par la poste. Quiconque l'a entre les mains peut en lire le contenu. Il n'est donc pas question ici de communication confidentielle, et nombreux sont ceux qui n'en sont pas conscients.

Ce sont précisément les spécialistes de la santé qui devraient aborder la problématique de la protection des données sur Internet. Ils sont en effet soumis à la loi fédérale sur la protection des données ainsi qu'aux lois cantonales sur la santé qui règlent les aspects relatifs aux données sensibles. La loi entretemps adoptée sur le dossier électronique des patients va encore encourager la numérisation dans le domaine de la santé et elle exige également des moyens de

communication conformes à la protection des données.

Offre aux membres de la SSO

Il existe en Suisse depuis 1996 déjà une plateforme pour les échanges sécurisés de données dans le domaine de la santé:

Health Info Net, abrégé HIN. Elle a été créée à l'initiative de la FMH et de la Caisse des médecins. Cette plateforme est recommandée par la FMH. De nombreux médecins, hôpitaux et autres prestataires de la santé utilisent d'ores et déjà ce système dans leurs activités de tous les jours.

Les spécialistes de la santé se mettent en réseau

Health Info Net AG (HIN) est la plus grande plateforme e-Health dans le domaine de la santé en Suisse. Elle relie, dans le respect de la protection des données, plus de 17 000 spécialistes de la santé ainsi que plus de 420 institutions telles que les hôpitaux, laboratoires et assurances maladie. HIN est une entreprise du corps médical suisse avec la FMH comme principal actionnaire. D'autres actionnaires sont les caisses maladie, plusieurs sociétés de médecine ainsi que l'Ofac, l'association professionnelle des pharmaciens suisses.



Cette plateforme est encore peu connue des médecins-dentistes bien qu'ils soient, eux aussi, obligés de protéger les données personnelles de leurs patients. C'est pourquoi la SSO lance une collaboration avec HIN pour que ses membres puissent profiter de l'«Abonnement HIN SSO» à prix réduit (150 au lieu de 240 francs par an). Il permet une communication sûre avec des courriers électroniques conformes à la protection des données, l'accès à des applications protégées par HIN et une collaboration sûre dans le secteur réservé aux membres de HIN. L'abonnement comprend également le support gratuit pour tous les produits HIN.

Utilisation simple

Il est très simple de travailler avec HIN, nous explique sa collaboratrice Marita Essig. En s'annonçant, l'utilisateur reçoit une adresse de courrier électronique qui se termine par @sso-hin.ch. HIN demandera à la SSO si la personne est effectivement membre de la SSO et si elle est donc bien un médecin-dentiste. Un mot de passe lui sera ensuite envoyé par la poste afin que l'abonné puisse télécharger le lo-

giciel nécessaire sur le site www.hin.ch, logiciel dit «HIN-Client», et créer son mot de passe personnel. Au démarrage de l'ordinateur le matin, il se verra demander un mot de passe et, dès cet instant, les courriels aux autres clients HIN tels que les hôpitaux, laboratoires et assurances maladie (liste sur www.hin.ch) seront cryptés.

Le logiciel HIN-Client peut être intégré au programme de courrier électronique utilisé précédemment. Les instructions à ce sujet se trouvent sur le site HIN, et il est possible de se faire assister par l'équipe du support de HIN.

Les courriels adressés aux patients continueront à leur être envoyés sans avoir été cryptés, même après l'installation du logiciel HIN-Client. Mais cette communication pourra également être cryptée si on le désire. Le médecin-dentiste demandera alors un mot de passe qu'il communiquera oralement ou par écrit à son patient. Ce dernier pourra alors ensuite décrypter les courriels reçus de son médecin-dentiste. Si cette procédure paraît trop lourde à certains patients, alors il ne faudra leur envoyer

Pour s'inscrire à l'abonnement HIN SSO

Les informations sur l'offre à l'intention des médecins-dentistes membres de la SSO se trouvent à l'adresse www.hin.ch/fr/zahnarzt. Le formulaire d'inscription à l'abonnement HIN SSO était joint à l'«Internum» 2/2017. Il peut également être rempli sur le site www.hin.ch/fr. L'équipe de HIN répond aux questions au numéro de téléphone 0848 830 740 ou par courrier électronique adressé à info@hin.ch.

aucune donnée sensible par courrier électronique.

La participation à l'abonnement HIN SSO n'est pas obligatoire. Bien entendu, les membres SSO sont libres de choisir l'offre d'un autre fournisseur qui permet une communication avec des courriers électroniques conformes à la protection des données.

Congrès annuel de la SSO: inscrivez-vous dès maintenant!

(ar) «Médecine dentaire, partie intégrante de la médecine humaine», tel est l'intitulé du congrès SSO de cette année qui se tiendra du jeudi 8 au samedi 10 juin. C'est la première fois qu'un congrès SSO a lieu à Fribourg.

Le programme scientifique commencera le jeudi à 9 h 30. Le dernier orateur sera Daniel Hösli, ancien commandant de la Patrouille Suisse. Il s'agit d'un discours officiel ouvert à tous les intéressés (samedi à 11 h 10). Un prix attrayant sera ensuite tiré au sort parmi tous les participants au congrès. Tous les participants sont invités jeudi soir à une soirée grillade de détente, de musique et de divertissement.

Inscrivez-vous à www.sso.ch

